

L'ÉRABLE SYCOMORE // *ACER PSEUDOPLATANUS* // ACERACEAE



©N Genoux



Dose toxique

Elle varie d'un arbre à l'autre, en fonction de la quantité de toxine présente dans les disamares, de la croissance des plantules, ainsi que de chaque cheval.



Parties de la plante toxique

Toutes les parties sont toxiques, mais les intoxications résultent généralement de l'ingestion de disamares ou de jeunes plantules.

Description de la plante



35-40 m



Caduques, opposées, palmées avec 5 lobes pointus, à dents obtuses, séparées par des sinus aigus, à long pétiole, face supérieure glabre et vert sombre, face inférieure vert glauque avec des poils sur les nervures



De fin-mars à mai
Vert jaune, quelques mm de diamètre, groupées en panicules tombantes, apparaissent avec les feuilles



Écorce lisse et gris jaunâtre, puis gris rougeâtre et de plus en plus foncée sur les arbres âgés où elle se détache en s'écaillant en larges plaques
Suivant la taille, tronc haut et droit ou forme buissonnante



Disamares, ailes formant un angle aigu, en grappe au début de l'été
Très légers, ils sont disséminés par le vent à plusieurs centaines de mètres



Plantules



Feuille adulte



Inflorescence



Disamares

Distribution des érables fréquemment rencontrés en France



Les érables sont des arbres très communs en France. Ils sont présents dans les campagnes (bocage, haies champêtres, prés, forêts, lisières de bois...) et en zone urbaine dans les parcs, jardins et en bordure de route. La présence d'érables ornementaux à proximité des pâtures doit également amener à une vigilance : enlever de la pâture les fleurs, plantules, disamares qui auraient pu y tomber/pousser.

3 espèces, en plus de l'érable sycomore, sont fréquemment rencontrées en Europe :

- L'érable plane (*Acer platanoides*), espèce indigène, non toxique pour les équidés
- L'érable champêtre (*Acer campestre*), espèce indigène, non toxique pour les équidés
- L'érable negundo (*Acer negundo*), espèce invasive originaire d'Amérique du Nord, toxique pour les équidés

Ces érables se différencient de l'érable sycomore par leur feuilles, leurs inflorescences, leurs disamares et leurs plantules :

A. pseudoplatanus



©N Genoux

5 lobes à bords légèrement dentés et pointus à leur extrémité, avec des sinus aigus

A. platanoides



©C Sutter

5 lobes à bords dentés et pointus à leur extrémité, avec des sinus obtus

A.campestre



©N Genoux

5 lobes arrondis à bords lisses, avec des sinus aigus, elles sont de petite taille

A. negundo



©P Bonnet

composées de 3 à 7 folioles de forme ovale, irrégulièrement dentés, voire lobés

Les feuilles

Les inflorescences



©N Genoux

Inflorescences terminales longues, fourmies, en grappes pendantes, après les feuilles



©A Larbouillat

Bouquets dressés, avant les feuilles



©N Genoux

Bouquets dressés, en même temps que les feuilles



©B Gacogne

Inflorescences terminales longues, fourmies, en grappes pendantes, avant ou en même temps que les feuilles

Les disamares



Angle aigu



©C Robin

Angle obtus



©N Genoux

Angle plat



©M Portas

Angle aigu

Les plantules



A noter

Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*), produit également des samares. Non toxique pour les équidés, il ne faut pas le confondre avec les érables. Il en est de même pour le platane (*Platanus sp.*) et le liquidambar (*Liquidambar sp.*) utilisés en aménagement paysager, dont les feuilles, ressemblant à celles des érables, ne sont pas toxiques pour les équidés.



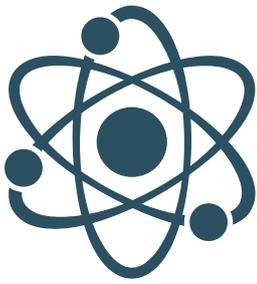
©J de Vos
Samares de frêne



©Sten
Feuilles de platane



Feuilles de liquidambar



Molécules toxiques pour les équidés

Les plantules et graines des érables sycomore et negundo contiennent deux toxines : l'hypoglycine A (HGA) et la méthylène-cyclopropyle-glycine (MCPG). En cas d'ingestion par l'équidé, elles sont métabolisées en un composé toxique, le MCPA-CoA qui vient perturber le métabolisme énergétique des cellules musculaires, entraînant la destruction massive des muscles cardiaque, respiratoires et posturaux.

Circonstances d'intoxication



La présence d'un ou plusieurs érables sycomore ou/et negundo dans/à proximité (bois, jardins, haies, bords de route...) des pâtures, expose les équidés qui y pâturent à ces sources toxiques lors de deux périodes à risque :

- La levée des plantules au printemps
- L'accumulation des feuilles mortes et surtout la chute des samares à l'automne

L'intoxication est saisonnière et des séries de cas printaniers (mars-avril-mai, arrêt avant l'été) puis automnaux (octobre-novembre-décembre) sont recensés chaque année.

D'après Votion et al. (2020), les jeunes chevaux inactifs, avec un score corporel qualifié de normal à mince et ne recevant pas d'alimentation supplémentaire au pâturage, excepté du foin en automne, seraient statistiquement plus à risque.

Le risque d'intoxication est également associé au pâturage permanent et à un environnement humide.

Erable sycomore (à gauche) et érable champêtre (à droite) dans une haie bordant une pâture



Symptômes d'intoxication

L'intoxication par les disamares et les plantules peut évoluer rapidement, en 48 à 72 heures, avec la mort de l'équidé après l'apparition des premiers signes cliniques. Ces derniers apparaissent de manière soudaine :

- urines foncées (myoglobinurie)
- faiblesse généralisée, raideur, difficultés à se déplacer, fasciculations musculaires
- appétit exacerbé, coliques, dysphagie avec jetage alimentaire
- dyspnée, arythmie cardiaque



Intoxication, comment réagir ?

1. Appeler le vétérinaire et lui transmettre les informations liées à la suspicion d'intoxication alimentaire.
2. Idéalement, ne pas déplacer l'équidé afin de ne pas aggraver la destruction musculaire en cours. Si un abri est proche et qu'il est toujours debout, l'y conduire à son rythme.
3. Si ce n'est pas déjà le cas, l'équidé va probablement se coucher : prévoir une litière épaisse.
4. Ne pas obliger l'animal à se lever et ne surtout pas le forcer à rester debout.
5. Couvrir votre équidé si le temps est froid, améliorer son confort.
6. Si votre équidé urine, les récolter dans un récipient propre : leur couleur aidera le vétérinaire à établir un diagnostic.
7. Proposer à boire et à manger (aliments sucrés, par petites fractions) s'il sait déglutir et est toujours debout.
8. Prendre les mesures nécessaires en vue d'une hospitalisation éventuelle.
9. Conserver un échantillon du végétal incriminé.
10. Si d'autres équidés se trouvent sur la pâture, les rentrer ou les changer urgemment de prairie. Dans tous les cas, les surveiller pendant au moins 3 jours.

L'ÉRABLE SYCOMORE // ACER PSEUDOPLATANOIDES // ACERACEAE

fiche respe avril 2021 - D. Votion - C. Maréchal Pittel - www.respe.net

